

# MAIRIE DE TAYRAC

Le Bourg  
12440 Tayrac

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON  
COMMUNE DE TAYRAC

SEANCE DU : 29/03/2017 à 20 H 30

Afférent au Conseil Municipal : 11  
En exercice 11  
Qui ont pris part aux délibérations : 9

Date de convocation : 20/03/2017

L'an Deux Mil Dix-sept, le vingt-neuf mars, le Conseil Municipal de la Commune de Tayrac, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la Présidence de : Mr GAILLARDON-BALDELLA Jean-Pierre, Maire.

Présents : BARTHOULOT Marylène, CHABAS Jean-François, FRAYSSINET Bernard,  
COUDERC Chantal, ISSANCHOU Claude, MANDIRAC Nathalie, VABRE Annette.

Absents : LAGARRIGUE Jean-Claude, LOUVET Marthe,  
ROBERT Véronique, qui a donné procuration à VABRE Annette

Mme MANDIRAC Nathalie a été nommée secrétaire de séance

\*\*\*\*\*

### Ordre du Jour

- Approbation des Comptes Administratifs et Affectation de résultat Commune et Photovoltaïque
- Vote des Budgets 2017 Commune et Photovoltaïque
- Salle des Fêtes : discussion sur le contrat de location
- Questions diverses

Séance ouverte à 20 H 30

### \*Approbation du dernier Conseil Municipal

**-Mr PUECH Joël Trésorier de Rieupeyroux présente :**  
**Les Comptes Administratifs** détaillés du budget Communal et du Photovoltaïque.

\*Le Conseil Municipal présent vote à l'unanimité les C.A.

**Les Affectations de résultats** report de 20000 € en fonctionnement et 22197.91 € en Investissement pour le budget communal  
Et report déficit de 391.88 € pour le Photovoltaïque

\*Le Conseil Municipal présent vote à l'unanimité les Affectations de Résultats

### Les Budgets Primitifs

Section par section pour le Budget Communal et le Photovoltaïque

#### Subventions aux associations :

APE TAYRAC/PRADINAS	300 €
ADAP 12	200 €
ADMR	300 €
AINES RURAUX TAYRAC/PRADINAS	300 €
CHASSE DIANE DES TACOUS	100 €
CHASSE DIANE TAYRACOISE	100 €
FAMILLES RURALES	400 €
FODSA	327 €
MASFIP MUTUELLE DU TRESOR	77 €
PETAN'CLUB	100 €
POLE ENFANCE JEUNESSE	100 €
PREVENTION ROUTIERE	77 €

-----  
**2381 €**

**Taux d'imposition** : Le Conseil municipal décide et vote à l'unanimité l'augmentation des taux d'imposition de 1.2 % pour toutes les taxes.

\*Le Conseil Municipal présent vote à l'unanimité les Budgets Primitifs

### **Délibération Salle des Fêtes :**

Le Conseil Municipal décide de ne plus louer la salle en soirée à part pour les mariages des habitants de la Commune suite à des nuisances, des stationnements anarchiques aux alentours de la salle des fêtes et des dégradations diverses. Elle ne sera donc dorénavant louée que jusqu'à 20 H 00.

Les tarifs seront les suivants :

Maintien des tarifs actuels pour les habitants de la Commune et doublé pour les gens extérieurs au village. Il est décidé de maintenir la caution de 200 € pour Casse, Détérioration, Dégradation, etc .....

et de demander une caution de 100 € pour le ménage(mal réalisé ou non réalisé) aussi bien aux habitants de la Commune, aux associations, qu'aux loueurs extérieurs.

Les Elus à tour de rôle assureront l'Etat des lieux.

### **-Questions Diverses**

**Mr le Maire informe le Conseil Municipal que lors du Conseil Communautaire, la Commune Le Bas Ségala a formuler le vœu** de changer le nom de la Communauté de Communes et de s'appeler Aveyron Bas Ségala Viaur (A.B.S.V.) au lieu d'Aveyron Ségala Viaur (A.S.V.)

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité **Contre** ce changement de nom et prendra la délibération en ce sens.

Fin de séance à 00 Heures 30

Fait à Tayrac, le 30/03/2017

Le Maire

GAILLARDON-BALDELLA Jean-Pierre

<b>BARTHOULOT</b> Marylène	<b>CHABAS</b> Jean-François	<b>COUDERC</b> Chantal	<b>FRAYSSINET</b> Bernard	<b>ISSANCHOU</b> Claude
		<b>MANDIRAC</b> Nathalie	<b>ROBERT</b> Véronique	<b>VABRE</b> Annette
			A donné procuration à VABRE Annette	